

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc..... 3 centins par ligne
Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de leurs instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, Libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec
ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE

Recue de la Semaine : L'irréligion rendu obligatoire par le gouvernement en France.—La fête de Pâques à l'église paroissiale de Ste-Anne de la Pocatière et à la chapelle du Collège ; le chœur des élèves du Collège a chanté la messe royale de Dumont, harmonisée par M. Gustave Gagnon ; et la nouvelle "Société philharmonique de Ste-Anne," la messe solennelle de J. Concoue en Fa, à l'église paroissiale.—Renseignements utiles à ceux qui désirent s'établir dans la province de Manitoba.

Causerie Agricole : Du bœuf.—Choix du bœuf pour l'élevage des animaux.

Sujets divers : Mélange de plâtre et de fumier.—Alternance des arbres fruitiers.—Influence de l'espace, de l'air, du soleil et de la température sur la fructification.—La mise bas des bœufs.

Choses et autres : Etablissement d'un cercle agricole à St-Cyrille comté de l'Islet ; quelques détails concernant cette paroisse ainsi que celle de St-Marc.—Nouveaux cercles agricoles établis à St-Gervais, au Cap-Santé et à l'Île-aux-Grues.

Recettes : Procédé pour saler et fumer les jambons.—Jus d'herbes comme médicament.

A nos abonnés.—Nous avons commencé il y a 3 semaines, à expédier par la poste des comptes pour abonnement à la Gazette des Campagnes : c'est ce que nous n'avions pas fait depuis la mois de mars 1879. Cette semaine quelques-uns de nos abonnés nous ont reproché de ne pas leur envoyer leur compte d'abonnement chaque année, et avec raison. Cependant on croira que faire près de deux mille comptes n'est pas la besogne de quelques jours seulement, et que la chose nous est difficile quand nous avons à la fois à nous occuper de l'imprimerie et de la rédaction de la Gazette des Campagnes. Nous nous proposons de le faire à l'avenir. Quand nous avons expédié des comptes en mars 1879, plusieurs de nos abonnés nous ont demandé du délai, et la plupart de ceux-là ne nous ont pas envoyé ce qu'ils nous avaient promis. Nous avons besoin de ce qui nous est dû et nous entretenons l'espoir que l'on tiendra à honneur de nous payer une dette aussi légitime.

Nous invitons nos abonnés d'avoir à enregistrer leurs lettres contenant de l'argent, pour plus de sûreté. Un reçu sera expédié dans le premier numéro de la Gazette publié après la réception de telles lettres d'envoi d'argent.

REVUE DE LA SEMAINE

L'irréligion obligatoire en France.—Dans aucun pays régulièrement gouverné l'on n'avait encore vu décréter de parti pris, par une législation solennelle l'ignorance religieuse par l'exclusion de toute notion de Dieu de l'école primaire, et par l'interdiction violente de tout enseignement chrétien dans l'éducation et la formation morale de l'enfance. Le Sénat français vient de consommer cette œuvre d'intolérance religieuse. Tous les amis de ce grand et noble pays se diront avec un douloureux serrement de cœur que la France officielle vient de tarir la meilleure source de la vie de l'âme et de la force sociale. Elle a voté son isolement : qu'elle le veuille ou non, elle est désormais en dehors de la civilisation chrétienne européenne.

On connaît, en effet, les nouvelles dispositions scolaires sanctionnées par le Sénat : exclure la notion de Dieu de l'école populaire ; y introduire, à la place de l'instruction religieuse proscrite, un enseignement civique et moral ; empêcher toute instruction religieuse faite par le prêtre, même en dehors des heures de classe ; défendre enfin aux instituteurs et aux institutrices de donner aux enfants, dont les parents le demanderaient, quelques leçons de catéchisme aux heures libres dans la salle d'école dont ils ont la garde : tel sera à l'avenir le programme des écoles primaires françaises.

Eh bien ! sait on quels seront les effets pratiques de cette législation oppressive, contraire au bon sens, à la liberté des consciences et à la dignité du pays ?

La destruction de toute instruction religieuse, de toute éducation chrétienne et morale. Il n'y a pas d'illusion à se faire. L'on dit bien que le prêtre fera le catéchisme à l'église. En pratique, cet expédient est absolument illusoire. Comment, en hiver, par exemple, dans les villages de France où ne luit point le soleil d'Italie, pourra-t-on raisonnablement réunir, dans une église froide, au détriment de la santé des enfants qui auront à se frayer un chemin souvent bien

long à travers la neige ou la boue? Et cela un jour seulement par semaine! N'est-ce pas là empêcher le fonctionnement régulier de l'instruction religieuse et supprimer de fait toute possibilité d'un enseignement chrétien pour l'enfance? "Nous ne voulons ni religion ni irréligion d'Etat," disait M. Jules Ferry. Il nous semble qu'il a oublié cette parole en insistant, devant le Sénat, pour que cette loi lamentable fut votée.

Mais, en été même, comment le prêtre pourra-t-il réunir régulièrement les enfants à l'église? Ceux qui connaissent l'administration paroissiale dans les campagnes, connaissent aussi les difficultés qui entravent l'action du curé. Et à supposer qu'il pût arriver à les avoir tous sous la main, ne sait-on pas qu'il faut nécessairement diverses sections, plusieurs catégories, plusieurs degrés d'enseignement pour des enfants d'âge et de degrés divers? Comment, le jeudi, seul jour où il pourra réussir tant bien que mal à en rassembler un certain nombre, pourra-t-il, dans la même heure, se faire tout à tous et exercer avec quelque fruit son grave ministère? Ah! la secte maçonnique et anti-religieuse, en imposant à la France une semblable législation, on prévoit bien la désastreuse efficacité!

Et ce n'est pas tout. Il y a encore dans l'école française des maîtres honnêtes et religieux; il y a surtout des Frères de la doctrine chrétienne et des Sœurs de charité. Cette législation athée proclame leur expulsion. Comment ces pieux, modestes et intelligents éducateurs de la jeunesse pourront-ils rester dans une école où il leur sera interdit de prononcer le nom de Dieu, où leur personne et jusqu'à leur habit sera en contradiction avec l'athéisme qui leur sera officiellement imposé.

A leur place on mettra, selon l'énergique expression de M. Thiers, des *anti-curés*, des instituteurs qui seront les agents de la loge maçonnique de la ville voisine. On jettera le trouble et la perturbation dans les communes et les familles; on creusera un abîme entre l'église et l'école, entre le prêtre traité en suspect et l'instituteur qui fatalement affichera une attitude hostile à l'idée religieuse et au ministre de l'Eglise. Il y a là un aveuglement que nous ne pouvons comprendre. Sous le prétexte de sauvegarder une liberté de conscience qui n'est menacée par personne, l'on aura créé une situation intolérable, établi une sorte de dualisme dans la nation et provoqué deux courants contraires qui déchireront les familles, les communes, le pays tout entier. C'est avec une terreur sans égale que ceux qui aiment encore la France et sa grandeur morale assisteront au déchaînement furieux des appétits vulgaires et des passions effrénées.

Ah! quand on songe à ce débordement d'athéisme qui va envahir la France; lorsqu'on prévoit que des générations entières grandiront fatalement dans l'ignorance de leurs devoirs envers Dieu et les hommes; lorsqu'on voit s'éteindre ainsi le foyer de toute éducation morale et disparaître le sens chrétien jusque dans les couches infimes de la société, où l'ignorance religieuse est synonyme d'abaissement moral, on ne peut s'empêcher d'envisager l'avenir de la France sans une profonde et douloureuse angoisse.

Cette majorité du Sénat français, en se laissant envahir par les mêmes passions stupides et sectaires qui

animement la Chambre, a consommé une œuvre qui amènera la ruine morale de la patrie. Elle a non seulement *déchristianisé* la France; elle l'a *athéisée*.

D'après les récentes statistiques, la population française, dans presque tous les départements, a subi une effrayante diminution. Elle recule *physiquement*. En ce moment, on fait les derniers efforts pour l'affaiblir *moralement*. On veut détruire l'âme de la France.

Il reste une espérance suprême: devant cette œuvre de passion et de haine, lorsque les masques seront jetés et qu'on se trouvera en face d'un despotisme anti-religieux, d'une brutalité sans égale et d'une tyrannie morale sans précédent, la dignité, la noblesse et le courage de la France se réveilleront; l'union de tous les vrais patriotes, de tous les esprits éclairés et épris du bien et de la grandeur du pays, de tous ceux qui ne veulent pas encore renier tout christianisme, se consummera sur le terrain de la défense religieuse et sociale.

Car, il faut bien le dire: si cette explosion d'irréligion ne provoque pas à travers le pays un légitime frémissement de douleur et un mouvement de sérieux et active protestation, on sera bien forcé de désespérer de l'avenir de la France. Aucune nation ne résiste indéfiniment à un tel système d'empoisonnement.—
Journal de Rome.

La fête de Pâques à Ste Anne de la Pocatière.— Cette fête a été célébrée avec une grande solennité à la Chapelle du Collège et à l'église paroissiale.

Le chœur des élèves du Collège, sous la direction du Révd M. Lessard, a exécuté avec un brillant succès la messe royale de Dumont, harmonisée par M. Gustave Gagnon; et l'après-midi les vêpres harmonisées par le Révd M. Emile Dionne. Entre les psaumes, la fanfare des élèves du Collège, sous la direction de M. l'abbé Ferdinand Chabot, exécutait les plus beaux morceaux de son répertoire. Le Révd M. Emile Dionne présidait à l'orgue.

A l'église paroissiale M. le Grand-Vicaire Poiré, malgré la fatigue qu'il a dû éprouver par les confessions pendant la Semaine Sainte, a tenu à honneur de chanter la grand'messe; il était assisté comme diacre par son vicaire le Révd M. L.-A. Langlois, et sous-diacre M. l'abbé Alfred Dionne. Le Révd M. Chs Richard fit le sermon.

La "Société philharmonique de Ste Anne," qui vient d'être établie dans cette paroisse, et qui sera sous la direction de Mlle Virginie Proulx, assistait à l'orgue. Voici le programme suivi le matin et l'après-midi:

Entrée.—"Duo sur l'orgue," par les Delles Virginie et Alvine Proulx.

Graduel.—"Chantons victoire," par de jeunes enfants. Le chœur complet de la Société philharmonique exécuta avec grand succès le "Kyrie," le "Gloria," le "Credo," le "Sanctus," et "L'Agnus" de la messe solennelle de J. Concone ou Fa.

Offertoire.—"Huc Dies" de Lambillotte.—Les duos et solis furent partagés entre les Delles Euphémie St-Laurent, Emilie Martineau, Clotilde Lévesque, Virginie Proulx et Odile Proulx.

Elevation.—"Vole à Jésus, mon âme en ta prière."—Solo par Mlle Virginie Proulx.

Communión.—"Cantique pour la communion."—Solo par Mlle Odile Proulx.

Salut.—"Regina coli," par M. Labat, chanté par de jeunes enfants.—"Ecco panis," par Lambillotte: *soprano* par les Delles Euphémie St-Laurent, Emilie Martineau, Clotilde Lévesque, Virginie et Odile Proulx; *alto*, par M. Cyprien Lévesque.—

"Landate Dominum," chanté avec entraîn par le chœur.— Mlle Virginie Proulx, organiste à l'église paroissiale, dirigeait le chœur en même temps qu'elle présidait à l'orgue.

Nous remercions, au nom des paroissiens de Ste-Anne, les Dlls Euphémie St Laurent, Émilie Martineau, Clotilde Lévesque, Virginie et Odile Proulx ; MM. Pierre Beaulieu, Cyprien Lévesque, Donald MacDonald, Arthur Lévesque, Flavien Lagacé, François Dechesne et Philias Boucher, tous les membres de la "Société phi harmonique de Ste-Anne," d'avoir contribué avec autant de succès à rehausser par leur chant la grande solennité de la fête de Pâques. Nous les avons vus nous-même à l'œuvre suivre avec assiduité et le plus grand dévouement les exercices du chant, et nous pouvions en quelque sorte augurer que leur travail, si généreusement offert pour chanter les louanges de Dieu, serait couronné de succès. Nous regrettons que l'un des membres de cette nouvelle société, M. Joseph Boucher, ait été empêché par la maladie, d'être présent au chœur le jour de Pâques.

Nous ne pouvons que féliciter cette nouvelle Société d'avoir eu l'heureuse idée d'encourager le chant parmi les jeunes enfants, en formant un chœur à part. En voici les noms : Alvina Proulx, Cécilia Schmouth, Armanda Proulx, Alice Roy, Lucienne Roy, Eva Francœur et Joseph Proulx.

— Nous empruntons au journal *Le Manitoba*, les renseignements suivants, qui pourraient être utiles à ceux qui désirent s'établir dans la province de Manitoba :

Nous recevons à toutes les semaines un grand nombre de lettres de nos amis de la Province de Québec, qui nous demandent une foule de renseignements sur les terres du Manitoba et la position dans laquelle se trouvent les paroisses françaises.

Malgré toute la bonne volonté que nous avons de leur donner les informations voulues, il ne nous est guère possible de tenir une correspondance aussi longue. Sans vouloir faire de la propagande en notre faveur, si ces personnes s'abonnaient au *Manitoba*, elles pourraient elles-mêmes y trouver la plupart du temps les renseignements dont elles ont besoin.

Nous tâcherons en quelques lignes de répondre à des questions qui nous sont posées dans presque toutes les lettres adressées à la rédaction.

Les terres sur la Rivière Rouge ont atteint aujourd'hui un chiffre fort élevé. Sur la rive Est de la rivière à Ste Agathe et St Jean Baptiste, on peut en acheter un certain nombre pour des prix variant de \$9 50 à \$10 de l'acre. Il est inutile de vanter la fertilité de ces terres. Elles sont connues de tous.

Les habitants de ces deux paroisses ne se plaignent pas de la rareté du bois de chauffage. On peut s'en procurer dans le voisinage à des prix guère plus élevés que dans la province de Québec. Il y a des églises et des écoles dans toutes nos paroisses.

Nos compatriotes qui désirent s'établir avec leurs familles, retrouveront ici toutes les institutions que l'on possède dans les paroisses de la province de Québec.

Les paroisses de St Pierre sur les bords de la Rivière aux Rats, de Lorette et Ste Anne sont bien boisées. Le bois de construction et de chauffage abonde. A Saint Charles et Saint François Xavier, sur l'Assiniboine, nous possédons un groupe français assez

considérable, mais le prix des terres a plus que doublé depuis un an. Il en est de même de Saint Boniface et de St Norbert où l'on demande jusqu'à \$100 par arpent.

A St Pie, à quelques milles de West Lynne, et à St Joseph, nous avons deux belles paroisses bien établies par nos compatriotes presque exclusivement.

Les terres qui ne sont pas encore prises ou qui sont à vendre sont rares. On pourrait peut-être s'en procurer quelques-unes en payant de \$15 à \$20 par arpent.

Nous conseillons aux cultivateurs canadiens qui ont l'intention de venir se fixer au milieu de nous, de ne pas retarder. C'est le temps de venir s'emparer des belles terres avant qu'elles ne soient toutes prises par d'autres.

La valeur des terres a plus que doublé depuis un an. Il est assez probable qu'il en sera de même l'an prochain. C'est ce printemps que nos amis doivent venir. Plus tard, il leur faudra plus de capitaux pour choisir un établissement convenable.

Si l'on émigrerait par groupe de 50 à 100 familles ou plus, les colons pourraient se placer plus facilement.

Les personnes qui préféreraient faire acheter leur terre avant de rendre ici, pourraient s'adresser à MM. les curés des paroisses que nous avons mentionnées plus haut. Nos prêtres, nous sommes priés de le dire, ne craignent point de se troubler, quand il s'agit de faire du bien et de contribuer au développement de notre nationalité.

Mais que l'on ne l'oublie pas, les terres augmentent en valeur tous les jours, et avant un an elles ne seront plus à la portée de toutes les bourses ; profitons en tandis qu'il en est encore temps. Il sera bientôt trop tard.

CAUSERIE AGRICOLE

DU BŒUF.

Le bœuf est un des animaux les plus utiles que l'homme ait soumis à la domesticité. Originnaire de l'Orient, suivant l'opinion des naturalistes, il est répandu aujourd'hui dans toutes les parties du globe, et partout il est devenu indispensable pour les services qu'il rend à l'agriculture, ou par la viande qu'il fournit aux substances.

"Sans le bœuf, a dit Buffon, les pauvres et les riches auraient beaucoup de peine à vivre; la terre demeurerait inculte; les champs et même les jardins seraient secs et stériles; c'est sur lui que roulent tous les travaux de la campagne. Il est le domestique le plus utile de la ferme, le soutien du ménage; il fait toute la force de l'agriculture. Autrefois il faisait toute la richesse des hommes, et aujourd'hui il est encore l'opulence des Etats, qui ne peuvent se soutenir et fleurir que par la culture des terres et par l'abondance du bétail, puisque ce sont les seuls biens réels, tous les autres, même l'or et l'argent, n'étant que les biens arbitraires, des représentations, des monnaies de crédit, qui n'ont de valeur qu'autant que le produit de la terre leur en donne."

Dès la plus haute antiquité, le bœuf paraît avoir été utilisé pour l'agriculture dont il a été l'un des emblèmes; comme tel, il a été un sujet de vénération.

chez certains peuples d'Orient, qui l'ont divinisé et adoré.

Le bœuf a été acclimaté dans tous les pays où l'on élève des animaux domestiques, et, comme eux tous, il a subi l'influence locale des conditions climatiques de ses nouvelles patries. Nul être animé n'échappe à cette loi immuable et universelle de la création; les animaux, comme les végétaux, sont modifiés dans leurs caractères distinctifs, et c'est ainsi que se forment les races et les variétés de types observés dans les divers lieux où elles s'établissent et se multiplient.

Le bœuf forme plusieurs races différentes par leur taille, leur conformation, leur nature et leur robe, suivant les lieux où elles sont élevées et les soins qu'elles reçoivent.

Le choix du bœuf est de la plus haute importance pour le cultivateur, soit qu'il veuille le soumettre au travail, soit qu'il veuille l'engraisser. S'il est, en effet, des animaux d'une bonne qualité, qui non-seulement répondent bien au but proposé mais donnent des bénéfices, et en est d'autres dont l'entretien est fort peu lucratif et souvent onéreux. C'est là une question d'économie rurale trop méconnue, à défaut de connaissances spéciales suffisantes; et pourtant sa solution peut être une cause de prospérité ou de ruine pour une exploitation agricole, suivant qu'elle est bien ou mal traitée dans la pratique. En peu de temps, le choix de bons types bien adapté aux conditions culturales d'une ferme, peut enrichir celui qui l'exploite, comme un mauvais choix peut produire l'effet contraire.

Nous ne saurions donner ici les moyens d'acquérir les connaissances nécessaires pour juger, au premier coup-d'œil, des qualités d'un bon bœuf propre à être engraisé avec bénéfice et à donner un travail raisonnable s'il y est soumis. Toutefois, voici à quels signes on peut reconnaître un bon animal:

Un bœuf de bonne nature, quelles que soient d'ailleurs sa race et sa taille, doit avoir les caractères suivants: tête courte et large au front; naseaux grands, bien ouverts; cornes fines, effilées, noires et blanches; les yeux doivent être placés bas; ils seront bien ouverts; ils exprimeront la vivacité et la douceur en même temps; les paupières, qui leur servent de rideaux pour protéger et fermer ces organes de la vue si délicats, seront fines, souples, très mobiles et garnies de longs cils. Sans être trop chargée ni empâtée, l'encolure devra être bien musclée; l'absence du fanon, loin d'être un défaut, caractérise ordinairement les bonnes races, surtout pour la boucherie. Ce large pli de la peau, pendant quelquefois sous l'encolure et entre les membres antérieurs, ne prouve aucune qualité, bien qu'il soit recherché par certains éleveurs, parce qu'il donne à cette région du corps une ampleur factice qu'il n'a pas réellement. Les véritables connaisseurs ne s'y trompent pas. Du reste, les bonnes races perfectionnées n'ont pas de fanon; il n'est que rudimentaire, sous le poitrail. Le garrot, le dos et les reins doivent être larges, et former une ligne droite avec la croupe. Cette disposition est un indice de force comme de bonne conformation de ces régions. Les côtes sont arrondies; les épaules longues, bien charnues, le ventre cylindrique, ainsi que les flancs, qui se confondront avec lui. La croupe doit toujours être très-longue, très-large, bien remplie, et la cuisse forte,

bien culottée et bien descendue. Ces parties du corps sont le siège de la viande de première qualité; elles doivent donc être fortement développées, même aux dépens des autres parties du corps, si c'est possible; elles indiquent ainsi la force du train postérieur en même temps. La queue doit être fine; les membres courts, bien conformés et d'aplomb sont les plus beaux, les plus solides; les os doivent en être minces, et les tendons bien détachés, forts et nets. Un tendon bien accentué indique en général un muscle bien développé; s'il est net, bien dessiné sous la peau, il est un indice de finesse du sujet.

Le poil doit être fin, soyeux, luisant, moelleux à la main; la peau sera souple, mince, bien détachée des côtes; elle laissera apercevoir bien dessinés sous son tissu les os; les tendons, et souvent même les muscles des cuisses et des avant-bras.

Tels sont en raccourci les caractères généraux auxquels on reconnaîtra un bœuf de bonne nature; rarement on s'y trompe dans la pratique des achats.

Les caractères d'un animal de mauvaise qualité sont: tête étroite, allongée, comme aplatie d'un côté à l'autre, naseaux rétrécis, muffle sec, yeux petits, haut placés, couverts par des paupières grosses et peu mobiles; cornes grosses, de couleur verdâtre et de texture grossière; encolure grosse, lourde, empâtée, avec un énorme fanon, épais comme la peau qui le forme; le garrot est rétréci, tranchant, maigre; le dos et les reins étroits, plus ou moins ensellés; flanc long et creux, côte aplatie, croupe tranchante, courte et maigre, cuisses plates, grêles et comme allongées, queue grosse, membres longs et gros, déviés, mal articulés et sans aplomb; peau épaisse, dure au toucher et quelquefois collée aux côtes; poil terne, sec, long, hérissé, comme piqué.

Un animal qui offrira de pareils signes extérieurs sera toujours de mauvais nature; sa conformation sera vicieuse; sa physionomie stupide exprimera quelquefois la souffrance. On repoussera toujours un semblable type; il ne sera pas un bon travailleur d'abord, et il sera, à coup sûr, un très-mauvais bœuf d'engrais.

La production animale d'un pays doit toujours être en raison de sa production fourragère. Si une contrée est riche en fourrage, elle sera riche en bestiaux; si la nourriture est abondante, substantielle, les animaux seront développés. Ils seront chétifs, au contraire, et rares dans une localité où les fourrages manquent, où la nourriture est insuffisante et peu nutritive. Voilà ce que l'on observe dans la nature pour toutes nos races d'animaux.

Partant de ce principe, qui doit toujours servir de base au jugement de tout praticien habile, importerait-on dans un pays qui n'a que des animaux chétifs et rabougris, des sujets de taille, fortement constitués et provenant essentiellement de pays fertiles, riches en fourrages? Si on le fait, on est toujours sûr d'en être victime. Nous en voyons souvent la preuve. Quelques cultivateurs, dans des endroits où le fourrage est insuffisant et peu nutritif, croient, parce qu'on le leur dit, que de grands animaux, croisés avec les leurs, grandiront leurs races. Dans cette conviction malheureuse, ils adoptent pour éleveurs des animaux perfectionnés, grands et forts, pour leurs femelles chétives et amaigries. C'est là une de ces erreurs matérielles

que nous avons toujours déplorées et que l'on ne doit cesser de combattre.

Le produit d'un animal perfectionné par les soins de l'homme surtout, avec celui d'une race chétive d'un pays arriéré en agriculture et pauvre en fourrages, vaut toujours moins que celui de la race indigène pure. Cependant, il est un fait pratique qui trompe souvent l'éleveur au début: c'est que le jeune produit d'un animal perfectionné avec une race qui ne l'est pas, est d'abord presque toujours plus beau que celui de la race indigène pure. Sa supériorité persiste même quelque temps pendant l'allaitement; mais quand il cesse de teter, quand le beau petit animal sevré est soumis aux mêmes conditions que les autres, il dépérit brusquement, et bientôt il vaut moins que ses camarades; il leur reste inférieur tout le temps de sa vie. L'éleveur en est embarrassé; il se voit obligé de le vendre à tout prix, ce qu'il fait presque toujours en perte, surtout s'il le garde longtemps après son sevrage.

Voilà ce qui arrive toujours dans les circonstances semblables à celle que nous venons de citer. Partout on verra se reproduire le même fait; on l'observera partout où l'on voudra le vérifier.

Pour faire le choix d'un individu comme d'une race à adopter, il faudra donc toujours consulter les ressources du sol qu'on exploite et celui de son agriculture: c'est là une condition essentielle, indispensable au succès; ici il n'y a pas d'exception à la règle. Il faut toujours offrir à un animal importé, les ressources au moins égales à celles dont il a été la conséquence au pays qui l'a produit. S'il n'a pas ces ressources à sa disposition, il dépérit, il s'en éloigne au détriment du cultivateur qui l'a choisi comme améliorateur.

Nous avons dit, et personne ne le contestera, qu'un animal ne peut se perfectionner que par une bonne nourriture et des soins hygiéniques bien appropriés. Sans cette condition, il n'y aura jamais d'amélioration réelle pour des animaux, pas même par des croisements; quelque bien raisonnés qu'ils paraissent être à ceux surtout qui n'ont pas suffisamment étudié cette question si délicate de la production animale.

Or, qu'est ce qu'un bœuf anglais de race *Durham*? C'est un produit de la race la plus raffinée des Anglais sur l'art de perfectionner les races de boucherie, à l'exclusion des autres qualités. Cette race, enfin, est une véritable race artificielle, produite par des combinaisons les mieux dirigées, par des soins les mieux compris et par une nourriture la mieux appropriée. Une race artificielle ne peut se maintenir dans sa pureté que par l'emploi des moyens qui ont servi à la produire; sans eux, elle dépérit, elle est ramenée à son type local de race naturelle, et ce fait pratique est observé sur les végétaux comme sur les animaux. Les Anglais sont le peuple du monde qui a le mieux étudié la question du bétail, et ils savent conserver toutes leurs races perfectionnées telles qu'ils les ont obtenues par leur profond savoir.

Mais la plupart de nos cultivateurs sont ils assez éclairés en amélioration des races pour tirer le parti que l'on a supposé du modèle anglais importé? Nous savons que quelques propriétaires isolés, mais riches, pouvant faire des sacrifices pour avoir des prix dans les concours, ont exposé des Durhams purs ou croisés, et ont battu avec eux les Ayrshires, de même que

nos races canadiennes; mais ont ils dit ce que leur coûtait le prix remporté?

Ceux qui ont donné le conseil de croiser nos races avec les Durhams ont oublié qu'il aurait fallu commencer par éclairer les cultivateurs, afin de savoir s'en servir judicieusement, dans le cas où il aurait pu être utile de les employer comme améliorateurs.

Un jour viendra où nous saurons perfectionner nos races par elles mêmes, en dirigeant bien les soins qui pourront nous conduire à bonne fin. Si, dans quelques cas, il faut avoir recours à des croisements, nous saurons les approprier aux circonstances, dont nous tiendrons compte. Alors nous créerons de véritables races indigènes bien adaptées à notre climat, à nos ressources, à nos besoins; et quand nous voudrons apporter quelque modification à leur nature, ce sera par des moyens raisonnés et par des transitions graduées.

Quand on opère avec la nature, il faut agir de concert avec elle; or, pour cela, il faut l'étudier dans sa marche régulière, dans son travail bien ordonné en toutes choses. Si nous voulons la contrarier, lutter avec elle, nous saurons ce qu'il nous en coûtera d'abord, et puis nous finirons toujours par être vaincus par ses éléments divers. Si Dieu a donné à l'homme le génie pour savoir profiter de toutes les ressources de la création, et elles sont immenses, il lui a heureusement refusé le pouvoir d'intervertir l'ordre de choses établi. Où en serions-nous, s'il en était autrement? Où nous auraient conduits notre esprit aventureux, nos incertitudes, nos tâtonnements et nos inconséquences?

Mélange de plâtre et de fumier.

Un de nos abonnés nous demande si un mélange de plâtre et de fumier d'étable ne serait pas un bon engrais pour les prairies naturelles et artificielles et pour les cultures; dans ce cas quelles seraient les quantités à employer?

Voici ce que répond à cette même question un des écrivains de la *Revue d'économie rurale*, M. A. de Lavalette:

“ Le plâtre ou sulfate de chaux doit être considéré sous deux points de vue en agriculture. Mélangé avec le fumier de ferme, il produit toujours un excellent effet, car il concentre les gaz ammoniacaux et empêche leur évaporation; or, on sait le rôle important que joue l'ammoniaque dans la végétation.

“ Le plâtre agit aussi de la même façon que la chaux, quelquefois même dans les terrains calcaires, car son état extrême de division fait que les plantes se l'assimilent plus facilement.

“ Il y a donc très-grand avantage à mélanger le plâtre avec le fumier d'écurie, puisque d'un côté il conserve sa puissance fertilisante, et que de l'autre il lui donne un élément qui pourrait ne pas se trouver dans le sol en assez grande quantité, ou bien ne pas être dans un état suffisant de division.

“ En général, le plâtre s'emploie en très petite quantité, cependant il est difficile de poser à ce sujet une règle générale. Lorsque l'on veut le poser avec le fumier, il est préférable d'en semer quelques poignées chaque jour dans l'écurie, avant de faire la litière aux animaux.

“ On jette ordinairement le plâtre sur la récolte au printemps ; à cet effet, on le sème à la main comme le blé, et on l'emploie en plus ou moins grande quantité, suivant que le sol est plus ou moins calcaire, en ayant égard à la nature de la plante, dont quelques-unes en sont plus avides que les autres. ”

Alternance des arbres fruitiers.

On parvient difficilement à faire réussir, dans le même sol, un arbre de la même espèce que celui qui y est mort de vieillesse ; le terrain qui l'a porté, propre à tous les autres produits, se refuse presque obstinément à nourrir une nouvelle génération du végétal qui l'a occupé pendant de longues années.

Certains cultivateurs ont voulu révoquer en doute la nécessité des alternances, c'est-à-dire de faire succéder, dans un même sol, un végétal donné à un autre végétal de nature différente. Il nous semble que c'est nier ce qu'avait démontré l'expérience de tous les temps et de tous les lieux. Il n'est pas un cultivateur, pas un jardinier, dans aucun pays du monde, qui n'ait pu se convaincre, par sa propre pratique de la réalité de cette loi. On a bien raison de dire que l'expérience des pères est perdue pour leurs enfants : c'est un bonheur pour eux, en quelque sorte, de prouver que leurs pères se sont trompés ; mais ils ne tardent pas le plus souvent à porter la peine de leur désir d'innover. Heureusement pour l'agriculture et pour l'horticulture, dans le cas en question, la preuve de l'existence de cette grande loi de la végétation se répète tous les jours, et les praticiens ne seront pas tentés de profiter de la prétendue découverte de quelques innovateurs.

Influence de l'espace, de l'air, du soleil et de la température sur la fructification.

Les arbres à fruits, pour produire, ont besoin d'espace, d'air et de soleil ; trop rapprochés les uns des autres, ils ne donnent que des récoltes peu abondantes. Soit que les racines dans le sol se disputent les principes utiles à la fructification, soit par d'autres causes que nous ignorons, les arbres, surtout ceux des espèces vigoureuses, poussent du bois, mais en général produisent peu de fruits lorsque les branches ou leurs racines se rencontrent dans l'air ou dans le sol.

Les branches d'un même arbre ont aussi besoin de pouvoir se développer dans l'atmosphère sans se trouver contrariées par le contact immédiat des branches voisines ; les arbres fruitiers trop touffus restent, ou à peu près, stériles.

Le libre accès du soleil est tout aussi indispensable à l'abondance des récoltes que celui de l'air ; l'ombre lui est fatale ; les arbres poussent du bois, mais donnent très-peu de fruits, lorsque le soleil ne leur arrive pas librement ; les bourgeons fructifères intérieurs, ombragés par les autres branches de l'arbre, ne se chargent que peu de fruits.

Les mêmes conditions ne sont pas moins nécessaires à la bonne qualité des fruits. Ainsi ceux qui se sont développés dans les lieux ombragés sont généralement insipides et aqueux ; ceux qui proviennent d'espaliers immobiles et dont les branches sont invariablement fixées, qui ne peuvent, par conséquent, profiter des

influences de l'air et du libre mouvement de leurs branches, sont loin d'avoir la qualité des fruits portés par un arbre en plein vent.

Ainsi, en un mot, l'espace, l'air et le soleil sont les éléments indispensables d'une bonne et abondante fructification.

Tous les moyens que nous venons d'analyser tendent à faire naître sur les arbres à pépins des promesses de fruits, mais ils sont impuissants par eux-mêmes à en assurer la récolte. Pour que la fleur du printemps devienne un fruit en automne, il faut qu'elle soit favorisée par des circonstances atmosphériques convenables.

Les fruits, dans nos climats, avortent lorsque la température cesse d'être en harmonie avec l'époque de la saison ou avec les besoins des fruits eux-mêmes. Ainsi, au moment de la floraison ou à l'époque qui la suit, une forte chaleur ou un froid un peu vif, font également avorter les fruits. Ceux-ci, tant qu'ils sont jeunes, noircissent et tombent sous l'influence d'un vent ou d'un soleil trop chauds. D'autre part, un froid intempêtif paralyse l'action abondante des organes qui élaborent la sève nourricière des fruits ; ils tombent alors faute d'un aliment convenable.

La mise bas des brebis.

Au moment de la mise bas des brebis, la surveillance doit être incessante, la nuit comme le jour ; on doit séparer immédiatement du gros troupeau la brebis et l'agneau qui vient de naître. On leur fait à chacun une même marque qui doit les faire reconnaître plus tard, dans le cas assez fréquent où dans le nombre il y aurait des brebis qui refuseraient d'allaiter leurs petits. En général on se contente de faire ces signes avec de la craie, d'autres mieux avisés donnent un numéro qui est le même pour la mère et l'agneau : par ce moyen il est toujours facile de reconnaître celle dont le petit a péri, afin d'utiliser son lait, soit en le trayant, soit en le donnant en supplément aux agneaux faibles dont les mères ne sont pas de bonnes laitières, soit encore en les donnant pour nourrices aux jumeaux ou à ceux dont la mère aurait péri. Cette substitution s'opère sans difficulté lorsqu'on peut recouvrir le nourrisson de la peau fraîche de celui qu'il doit remplacer.

Afin d'éviter la confusion qui serait inévitable, le premier jour de la naissance on forme des groupes de huit à dix agneaux qu'on laisse avec leurs mères ; à mesure qu'ils deviennent plus forts et qu'ils reconnaissent plus facilement celles-ci, on réunit plusieurs groupes ensemble ; ainsi de suite, jusqu'à ce que leur état permette de ne fournir qu'un seul troupeau.

Choses et autres.

Cercle agricole de St-Cyrille (comté de l'Islet).—A l'invitation du Révd M. C. Gaterneau, curé de St-Cyrille, les cultivateurs de cette paroisse se réunissaient le 12 mars dernier, dans le but d'établir un Cercle agricole. A cette même assemblée, il fut question d'y établir une fromagerie, et un comité a été nommé dans le but de s'entendre à ce sujet.

Le 26 mars eut lieu l'inauguration de ce Cercle. Le Révd Père Lacasse y donna une conférence sur des sujets de la plus haute importance. Il traita de l'aménagement des fumiers et de leur bon emploi ; du lait pour la fabrication du beurre et du fromage ; des moyens à prendre pour ne pas épuiser la terre, le tout entremêlé de faits et de comparaisons appuyant ses avancées.

Sur neuf paroisses que compte le comté de l'Islet, cinq ont déjà chacune un cercle agricole : le cercle agricole de St-Augène, fondé en 1880 ; les cercles agricoles de l'Islet et St-Aubert, fondés en 1881 ; et ceux de St-Cyrille et de St-Pamphile établis le même jour, 12 mars dernier.

St-Cyrille est une paroisse formée par de braves cultivateurs de l'Islet. Le Révd M. F.-X. Delage, ancien curé de l'Islet, qui a vu les commencements de cette paroisse et en est réellement le fondateur, a répété bien des fois qu'il aimait toujours à rencontrer ses braves gens de St-Cyrille, et qu'il faisait ses délices de les visiter et de les encourager. Il a admiré surtout ce bon esprit d'entente qui distingue les habitants de cette paroisse. "Oui, c'est là que la confiance dans le prêtre est au plus haut degré. Gens sans prétention, sages, unis, profondément chrétiens et généreux pour les œuvres pieuses. Cette année, 630 ont déjà été collectées dans cette paroisse, pour l'œuvre de la colonisation.

Cette paroisse renferme 1200 âmes et 780 communicants. Le Révd M. Galerneau en a été nommé le premier curé en 1865. Avant ce temps le Révd M. Delage, de concert avec ses vicaires, en faisaient la desserte.

Grâce à l'impulsion donnée par le Révd M. Galerneau, une nouvelle mission a surgi en arrière de St-Cyrille, à 15 milles dans l'intérieur sur le chemin Taché : la mission de St-Marcel. Des communications en tous sens ont été faites sous la direction de M. Galerneau, pour permettre aux colons de se fixer sur les meilleures terres. Avec l'assentiment de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec, qui a visité cette mission en 1881, le contrat pour la construction de la chapelle de St-Marcel, est actuellement donné. On compte dans cette mission treize familles donnant 102 âmes.

Trois frères Pelletier, de St-Cyrille, sont les premiers colons de St-Marcel, depuis quatre ans. L'un d'eux compte à lui seul 14 membres dans sa famille, dont 2 filles et 10 garçons. Que de colons pour l'avenir de cette mission !

Au dire des connaisseurs, l'existence de cette nouvelle paroisse est assurée, et bientôt elle atteindra la prospérité de St-Cyrille qui est pourtant une bonne paroisse, avec une grande église sur un joli coteau, un presbytère qui ne le cède pas à ceux des anciennes paroisses, puis écoles, marchands, gens de métier, moulins en grand nombre et de bonnes terres : en un mot, tout ce qu'il faut pour former, en peu d'années, une des principales paroisses à 7½ milles seulement de la mer. Cette paroisse comprend une partie de la seigneurie Lessard.

A voir cette apparence d'aisance qui y règne, l'on se sent attiré à augmenter le nombre de ses heureux habitants. Aussi, de temps en temps de vigoureux jeunes gens de l'Islet prennent-ils la direction de St-Cyrille ou même de St-Marcel. Un jeune Bernier, de l'Islet, qui a gagné dans les Etats Unis quelques centaines de piastres, vient de les appliquer sur un lot dans St-Marcel, dont le Révd M. Ls Sansfaçon, actuellement curé de St-Philippe de Néri, avait commencé les défrichements, lorsqu'il était vicaire de l'Islet.

Note de la rédaction.—Nous avons donc à ajouter un cercle de plus aux vingt-cinq déjà organisés. Comme nous le disions déjà, ce nombre est loin d'être en rapport avec notre population agricole. N'oublions pas que ces sociétés sont composées d'hommes qui ont pour mission de chercher ce qui peut être utile à l'agriculture, qui recueillent tout ce qui est écrit sur les cultures, sur les soins à donner aux bestiaux ; sur les différentes races d'animaux domestiques, qui chercheront dans leurs champs et leurs jardins à expérimenter toutes choses qui peuvent tendre à une amélioration. N'oublions pas, non plus, que le Gouvernement de la Province de Québec, dans le but de favoriser ces associations, a nommé un conférencier qui sera toujours prêt à se rendre à l'appel qui lui sera fait de donner des conférences sur des sujets de la plus haute importance pour le cultivateur. Nous apprenons même que le Gouvernement est disposé à nommer plusieurs conférenciers. Nous ne pouvons qu'applaudir à cette décision ; car nous savons par expérience que ces conférenciers sont écoutés avec la plus vive attention par les cultivateurs.

Réunissez-vous, cultivateurs à ces hommes qui n'ont d'autre ambition que d'amener un peu de bien dans nos campagnes. Appelez à vous tous les hommes qui s'occupent de, près ou de loin, de la production des champs, et par-dessus tout, fuites en sorte de compter dans vos rangs les hommes d'action, qui mettent chaque jour la main à l'œuvre.

Organiser, dans chaque paroisse, une société d'hommes s'occupant sérieusement d'agriculture, indiquant ce qu'il y a à faire, cherchant, par leurs amis, leurs connaissances, à attirer

à eux le plus grand nombre : voilà ce qu'il est convenable d'exécuter, de tenter tout au moins par tous les efforts possibles.

Cercles agricoles à St-Gervais, au Cap-Santé et à l'Île-aux-Grues.—Nous empruntons au *Journal d'agriculture illustré*, les détails suivants :

Cercle agricole de St-Gervais.—J'ai l'honneur de vous informer que nous avons un cercle agricole, que nous avons fondé le 26 décembre dernier, sous les auspices de M. Lippens, qui était venu nous donner une conférence sur l'agriculture.

Ce cercle est maintenant bien organisé et a commencé à produire ses bons fruits. Plus de cinquante de nos cultivateurs en font partie, et le nombre augmentera bien vite. Nous avons eu deux séances bien intéressantes. A la première, monsieur le curé nous a parlé des défauts et de la cause de la misère chez les habitants, défauts dans la culture, dans ce qu'on laisse perdre tous les jours, dans le soin des animaux, dans le luxe etc., etc. Il a su intéresser et instruire en même temps.

Le 7 mars, nouvel entretien au cercle, par M. le notaire Désiré Larue, sur l'agriculture pratique. Monsieur Larue a donné une conférence précieuse, que les membres ont goûtée et dont certainement, ils tireront un bon profit.

La prochaine séance est fixée au mois d'août, et il y aura un entretien sur le soin à donner aux animaux, et sur l'élevage des animaux. Vous voyez que nos modestes travaux commencent bien, nous en espérons beaucoup de fruits, et nos cultivateurs sont très heureux de pouvoir venir puiser dans ces entretiens une science dont ils sentent le besoin, et ils sont décidés à commencer sérieusement une bonne réforme.

La devise du cercle est "Religion et patrie ;" le patron est Saint Isidore.

Cercle agricole du Cap-Santé.—Les cultivateurs du Cap-Santé ont formé à leur tour un cercle agricole. La première séance a eu lieu hier le 6 janvier. Cinquante-quatre cultivateurs se sont inscrits comme membres. C'est un magnifique point de départ. Je m'étais chargé de préparer d'avance un projet de règlement pour ce cercle, et j'ai donné aux membres des explications sur l'utilité de ces associations et les bons résultats qu'elles ont déjà produits dans plusieurs paroisses que j'ai visitées.

À la prochaine réunion on va s'occuper de la question suivante, qui mérite, je crois, l'attention de tous les cercles :

Le meilleur moyen de se procurer du grain de semence et de la graine (blé, avoine, trèfle, mil, etc., etc.) aux conditions les plus avantageuses possibles. On se propose de discuter le projet que voici : chaque membre donnera sa commande au secrétaire du cercle, celui-ci fera l'addition totale des quantités demandées. Il s'adressera ensuite aux principaux grainotiers de la Province leur demandant à quel prix ils sont disposés à fournir et à expédier au cercle la commande totale. On espère acheter à bien meilleur marché et économiser beaucoup sur la note des frais en s'y prenant de cette manière. Le cercle de Saint-Sébastien a employé ce moyen, et tout le monde y a gagné beaucoup.

En second lieu, on se propose d'employer une partie des fonds du cercle à payer les frais de correspondance et de transport causés par cette transaction. L'avantage d'un tel arrangement saute aux yeux : chaque cultivateur achètera ainsi, et recevra chez lui, ou au local du cercle, telle quantité de grain ou de graine qu'il voudra, il ne paiera que le prix du gros, et les frais se réduiront au minimum. Que pensez-vous de cela, monsieur ? —B. L.

R.—Voilà, certes, un des avantages du cercle : obtenir, au plus bas prix, les meilleures semences et, plus tard, les meilleurs reproducteurs dans les diverses espèces d'animaux nécessaires au cultivateur ; il devrait en être de même des instruments aratoires. Avec de l'entente, plusieurs cultivateurs peuvent s'associer pour acquérir et utiliser ces instruments.

Cercle agricole de l'Île-aux-Grues.—Nous apprenons avec plaisir que le Révd Père Lacasse O. M. I. vient d'inaugurer un nouveau cercle agricole à l'Île-aux-Grues.

RECETTES

Procédé pour saler et fumer les jambons.

Pour 24 jambons, prenez 10 livres de sel commun, ajoutez-y une livre de salpêtre ; mettez les jambons tremper toute une nuit dans une dissolution de sel dans l'eau, pour extraire le sang coagulé et autres sucs visqueux qu'ils peuvent

encore contenir, puis frottez-les avec du sel et du salpêtre; mettez-les ensuite dans un vase, avec le sel, afin qu'il pénétre dans l'intérieur des jambons; répétez cette opération tous les jours pendant une semaine. Ils ont donné à cette époque une quantité suffisante de saumure pour les recouvrir à moitié; mêlez avec cette saumure, en supposant qu'on opère sur 24 jambons, trois onces de sel ammoniac que l'on réduit en poudre très-fine, et une livre de belle cassonade, bien battue pendant quelques minutes, pour l'incorporer avec la saumure; on verse doucement sur les jambons, et on tourne ceux-ci sept à huit fois, à deux jours de distance chaque. Après cette époque, on les enlève, on les lave, on les pend dans un endroit très-sec, et on les laisse pendant une semaine sécher sans fumée.

Alors on fait du feu avec du bois de chêne, que l'on renvoie aux trois quarts de sciure de chêne mêlée avec des feuilles de genièvre, et que l'on arrose avec de l'eau. En cet état, on expose les jambons à la fumée un certain nombre de jours.

Comme les jambons qui n'ont été pendus que pendant peu de jours, ne sont pas assez secs, il faut encore les exposer à une température modérée et à un courant d'air. Lorsqu'ils sont parfaitement desséchés, on les emballe dans des boîtes en caisses de la manière suivante:

On met une couche de jambons et une couche de sel de 2 pouces environ d'épaisseur, et ainsi de suite, puis on les abandonne à eux-mêmes. Cette opération les préserve des mouches dans les chaleurs de l'été et produit, pendant un intervalle de six semaines, une fermentation qui chauffe tellement les jambons que la graisse tend à devenir transparente. Aussitôt qu'on s'aperçoit de cet effet, on les déballie, on les met dans des sacs que l'on suspend; ils ont alors ce fumet qui caractérise les jambons de Bayonne. Cette fermentation dégage les parties superflues du sel dont ils sont imprégnés, rend la viande plus tendre et lui donne le fumet recherché par les gastronomes.

Jus d'herbes.

C'est au printemps qu'il faut recueillir les herbes avec lesquelles on prépare des sucs dépuratifs. Voici les plaques que l'on recueille pour une affection scorbutique: cresson de fontaine, trèfle d'eau; pour une affection dartreuse ou scrofaleuse on choisit: chicorée sauvage, fumeterre, bourrache et cerfeuil. On prend une bonne poignée de chacune de ces herbes, on les pile dans un mortier de bois ou de marbre, en ajoutant très-peu d'eau; exprimez en tordant vos herbes dans une toile forte et filtrez à travers un papier brouillard si vous le jugez nécessaire. La dose est d'un demi-verre à un verre, suivant l'âge du malade.

GRANDE RÉDUCTION!

VENTE SANS RESERVE!!

RABAIS EXTRAORDINAIRE!!!

Le soussigné, ayant décidé de faire de grandes améliorations dans son magasin durant l'hiver, profite du temps des affaires d'automne pour offrir son immense fonds de commerce à une réduction considérable, pour ne pas dire sans exemple et qui défie toute compétition.

C'est une occasion favorable pour les messieurs du clergé et les communautés religieuses qui désirent fonder des bibliothèques paroissiales, ou pour faire leur approvisionnement d'hiver. Je viens leur offrir tous les articles nécessaires à une fabrique:

Vins de messe, Cierges, Encens, Registres, Ostenoirs, Calices, Ciboires, Encensoirs, Burettes, etc., etc. Ainsi que toutes sortes de Bouquets pour autels, Papiers pour fleurs artificielles, Feuilles de toutes sortes, Apprêts pour fleurs.

MM. les marchands et MM. les commissaires d'Écoles sont aussi invités à profiter de ce rabais exceptionnel et à venir faire chez moi leur achat d'automne. Ils trouveront dans ma librairie tout ce qu'ils pourraient trouver dans n'importe quelle maison de commerce du même genre, avec l'assurance de payer à bien meilleur marché, spécialement pour les ar-

ticles suivants: Classiques français et anglais, Papeterie de toutes sortes, Livres blancs pour la comptabilité, Fournitures de Bureau, Enveloppes, etc.

UN ESCOMPTE DE 10 POUR 100

sera accordé en sus de la réduction générale sur tout achat fait au comptant.

J.-A. LANGLAIS, libraire,
177 rue St-Joseph, St-Roch, Québec.

ANIMAUX DE CHOIX A VENDRE

A LA

FERME DE A. MOUSSEAU, BERTHIER (en haut).

Le soussigné offre actuellement en vente des veaux Ayrshires (pure race) à des prix variant depuis \$10 à \$25, suivant l'âge du veau et la qualité de la mère; Agneaux Cotswolds, depuis \$12 jusqu'à \$25, suivant la qualité; de plus des gorets Berkshires pour \$4 la pièce.

A. MOUSSEAU, BERTHIER (en haut).

TRAITÉ DE

L'ELEVAGE ET DES MALADIES DES BESTIAUX

PAR

J. A. COUTURE, Ecr.,

Médecin-Vétérinaire, Surintendant de Quarantaine des animaux à Lévis, près de Québec.

Un volume de 235 pages avec 30 gravures représentant les diverses races de bestiaux du pays.

S O M M A I R E !

Étude des principes d'élevage;
Description des animaux de boucherie, laitiers, de travail;
Étude comparative des différentes races par rapport à leur utilité dans ce pays;
Entretien et nourriture des animaux laitiers et des animaux d'engrais;
Soins à donner aux bestiaux depuis leur naissance jusqu'à leur maturité;
Description et traitement des maladies les plus communes des bestiaux.

Prix: 50 centins le volume.

S'adresser à

J. A. LANGLAIS,
Libraire-Éditeur,
177 rue St-Joseph, St-Roch, de Québec.

Ou à J. A. COUTURE,
Vétérinaire,
49, rue Desjardins, Québec.

A VENDRE

Bétail Ayrshire, Cochons Berkshire, races pures,

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,
16, Rue St-Jacques, Montréal.

MAISON A VENDRE.

Une magnifique maison située à deux arpents de l'église de Saint-Paschal, comté de Kamouraska, et à deux arpents de la Station du chemin de fer Intercolonial est actuellement en vente. Cette maison est complètement terminée tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Adjoignant à cette maison, on peut y établir un jardin magnifique. Les conditions de vente sont faciles.—Pour conditions, s'adresser à

E. & J. CHAPLEAU, Marchands,
St. Paschal, P. Q.